

L3 Administration Economique et Sociale parcours RH

Type de contrat

Contrat d'apprentissage

Durée de la formation

12 mois
520 heures

Diplôme délivré par



► Objectifs

Le parcours proposé en licence 3 AES parcours ressources humaines en apprentissage a pour objectif de former des cadres polyvalents aux dispositifs de modernisation des entreprises. Il vise aussi à favoriser une orientation accompagnée selon un cursus exigeant qui stimule la capacité d'adaptation des étudiants pour les préparer à agir dans une société complexe.

Les métiers auxquels les étudiants pourront prétendre sont principalement déterminés par leur poursuite d'études en master universitaire ou en école de commerce et de gestion.

Il permet aux étudiants d'acquérir les compétences et connaissances fondamentales qui leur permettront de viser des fonctions dans le domaine des ressources humaines, au sein de toutes les organisations (Administration, grandes entreprises, TPE PME et associations) telles que : les emplois de manager polyvalent d'entreprise, d'assistant, de collaborateur, de responsable adjoint, de responsable d'unité opérationnelle, de gestion des rémunérations, recrutement en ligne, administration du personnel, relations sociales, communication mobile interne, développement des ressources humaines, gestion des effectifs, des emplois et des compétences, mais aussi gestion internationale des RH, consultants, expert en RH.

► Accès au diplôme

Etre titulaire d'un diplôme ou titre équivalent au Bac+2

Admission : sur dossier e-candidat et entretien de motivation

Dépôt de candidature : de février à fin mai

► Rythme d'alternance

2 jours en formation (lundi et mardi) / 3 jours en entreprise (Mercredi - Jeudi - Vendredi)

Rentrée : septembre

► Contacts

Responsable pédagogique : G1 : Daniel VO THANH - daniel.vothanh@univ-evry.fr / G2 : Amal ARIBI - amal.aribi@univ-evry.fr

Contact administratif : Solange MICHEL - solange.michel@univ-evry.fr Tél. : 01 69 47 78 85

Contact CFA EVE : MORNAL Murielle - m.mornal@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 04

► Lieu(x) de formation

Université Paris-Saclay -
UFR SHS
2 rue du Facteur Cheval
91000 EVRY



Programme de la formation

Semestre 1

UE1 - Compétences fondamentales

- Droit des affaires
- Economie européenne
- Gestion financière
- Anglais

UE3 - Enseignements d'ouverture (2 matières à choisir)

- Gestion de la paie et des conventions
- Gestion de projet
- Marketing
- Finances et comptabilité publiques
- Economie sociale et solidaire
- LV2

UE2 - Parcours Ressources Humaines

- Gestion des ressources humaines
- Droit du travail
- Histoire du travail et des organisations

Semestre 2

UE1 - Compétences fondamentales

- Croissance, ouverte, emploi
- Management des organisations
- Informatique appliquée et préparation PIX
- Anglais

UE3 - Enseignements d'ouverture (2 matières à choisir)

- Droit des TIC
- Approches pluridisciplinaires du numérique
- Information et communication dans l'entreprise
- Finances et comptabilité publiques
- Economie sociale et solidaire
- LV2

UE2 - Parcours Ressources Humaines

- Gestion des ressources humaines
- Droit du travail
- Sociologie du travail et des organisations

Mémoire

Un mémoire professionnel complètera l'enseignement pluridisciplinaire visant à présenter un projet concret dans le cadre de l'apprentissage donnant lieu à une soutenance

Public concerné (Contrat d'apprentissage)

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Marche à suivre

1. Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA www.cfa-eve.fr ou de l'IUT et le déposer dans les délais auprès du secrétariat pédagogique.
 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
-